

information
CORONAVIRUS
COVID-19

COVID-19 : Allègement des mesures à partir du samedi 28 novembre

Pour donner suite au discours du Président de la République, la Ville de Guérande vous présente les nouvelles mesures effectives à partir du samedi 28 novembre.

Publié le 27 novembre 2020

➤ Commerces :

La plupart des commerces seront de nouveaux ouverts dans la limite du respect de la jauge de 8m² par client. Le marché traditionnel intramuros accueillera l'ensemble des commerçants dès samedi matin tout en veillant au respect des conditions sanitaires pour tous (distanciations physiques et port du masque obligatoire). Le filtrage à l'entrée des halles sera assuré par les agents de la Ville avec le soutien de la Police Municipale.

Le service Vie Economique continu d'apporter son soutien aux professionnels et aux associations :

- avec l'organisation des Cafés Confinés en ligne - prévus chaque vendredi matin. Les inscriptions sont ouvertes par email à audrey.rambaud@ville-guerande.fr ou par téléphone au 06 32 66 17 75.

- avec la diffusion de spots publicitaires sur Radio Kernews aux horaires suivants : 7h45, 9h45, 11h45, 16h45 et 18h45. Pour les commerçants qui souhaitent en bénéficier, veuillez contacter le service Vie Economique.

Une liste recensant les initiatives des professionnels est régulièrement mise à jour : <https://www.ville-guerande.fr/pratique-vos-demarches/professionnels/commerces-services-artisanat/covid-19-liste-des-initiatives-des-commerçants>

➤ Sport :

La réouverture des stades et terrains gazonnés sera effective à compter du samedi 28 novembre pour une pratique sportive en extérieure, dans le cadre annoncé par le 1er ministre.

Les salles de sport pour l'EPS scolaire seront de nouveau accessibles à partir du lundi 30 novembre. Les coordonnateurs d'EPS et les chefs d'établissement ont tous été informés par mail.

Le service des Sports de la municipalité prépare les différentes étapes à venir et notamment celle envisagée à partir du 15 décembre qui, si la situation sanitaire continue d'évoluer dans le bon sens, pourrait permettre une reprise du sport en salle pour les jeunes des associations sportives.

➤ Enfance et Jeunesse :

Les Accueils de Loisirs, l'Accueil 10-14 ans et Découv'Sports rouvrent leurs portes aux jeunes pour les vacances scolaires de Noël. Les inscriptions débuteront lundi 30 novembre sur le portail Famille ou à la Maison de la Famille.

➤ Culture et patrimoine :

La médiathèque rouvre ses portes mardi 1er décembre aux horaires habituels. Les livraisons à domicile sont maintenues. En revanche, les salles municipales et les espaces publics réservés pour des réunions ou rassemblements, la Porte Saint-Michel Musée de Guérande, l'Ecole des Arts et du Patrimoine, le centre culturel Athanor (hors médiathèque) seront maintenus fermés jusqu'au 15 décembre.

➤ CCAS :

Le service de portage de course à domicile ainsi que les appels réguliers vers les personnes vulnérables sont prolongés jusqu'au 15 décembre.

➤ Parcs et jardins :

Ils restent accessibles dans le respect de la limite de déplacement depuis son domicile (20 km – pour une durée maximale de 3 heures).

➤ Déplacements :

Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements du domicile au travail ou du domicile à l'école. Pour les autres motifs, les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement. Vous trouverez ces attestations sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ou en version imprimées à l'Hôtel de Ville.

➤ Accueils ouverts au public :

Les services de la Ville de Guérande, les sites de l'Hôtel de Ville, de la Maison de la famille et du CCAS resteront ouverts au public, sous réserve des conditions sanitaires mises en place par les protocoles, et fonctionneront sur le même rythme que d'ordinaire. Le Centre Technique Municipal restera ouvert uniquement pour les livraisons. L'accueil de la Police Municipale est de nouveau ouvert à partir du lundi 30 novembre. Nous rappelons que les accueils téléphoniques de ces différents bâtiments publics sont maintenus. Afin de réduire au maximum les déplacements, nous vous invitons à les contacter dans un premier temps.

	HOTEL DE VILLE 7 place du marché au Bois 44350 Guérande Tél : 02 40 15 60 40 HORAIRES : Lun - Ven : 8h30 > 12h 13h30 > 17h30 Mar : 14h30 > 17h30 Sam : 9h > 12h
--	---